

## SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE



# Le président Tebboune met fin aux fonctions de Taha Derbal

Page 07

# CAPDZ

QUOTIDIEN D'INFORMATION

## LÉGISLATIVES

### Précisions concernant la déclaration de candidature

Page 07

## TRÊVE AU MOYEN-ORIENT

### L'Algérie salue l'accord et appelle à la paix

Page 07

UNIVERSITÉ D'ORAN 2



### Colloque national sur la psychologie des personnes en situation de maladie et de handicap

Page 02

« SIMEM 2026 »



### Près de 200 exposants au rendez-vous

Page 04

« KHOTWA TOUR » À ORAN



### Plus de 120 exposants attendus les 28 et 29 avril

Page 03



## CARTE GRISE NUMÉRIQUE

### Affluence record dans les APC et les courtiers fragilisés

Page 03



UNIVERSITÉ D'ORAN 1

### 40 experts saluent le rôle pivot de l'université dans l'encadrement du volontariat

Page 02

UNIVERSITÉ D'ORAN 1

## 40 experts saluent le rôle pivot de l'université dans l'encadrement du volontariat

Djamila.M

L'Université d'Oran 1 a accueilli un colloque national réunissant une quarantaine de participants – professeurs, chercheurs, représentants de la société civile et associations actives – pour débattre du rôle clé des universités dans l'encadrement et la promotion du volontariat social. Organisé par la Faculté des sciences islamiques en partenariat avec le laboratoire de recherches sur les études coraniques et les finalités (makassid), cet événement intitulé « Le volontariat entre exigence légale et impératifs du développement durable » vise à passer d'initiatives individuelles sporadiques à un système institutionnalisé, scientifique et légal, face aux défis socio-économiques actuels.

### Le recteur appelle à une « systématisation » du volontariat étudiant

Dans son discours d'ouverture, le recteur de l'Université d'Oran 1, le Dr. Amine Abdelmalek, a insisté sur l'urgence pour le milieu académique de transformer le volontariat en une « système intégré ». « Le volontariat n'est plus un simple loisir étudiant ; il forge une personnalité responsable, actrice du changement et partenaire du développement, au-delà du rôle passif de récepteur de services », a-t-il déclaré. Il a plaidé pour un passage des initiatives isolées et saisonnières à une structure nationale efficace, transparente et adaptée aux mutations sociales. L'université



soutient activement les activités étudiantes en la matière, via la création d'un club dédié pour développer l'intelligence sociale aux côtés de la formation académique. Le recteur a salué les projets de recherche et campagnes qui renforcent leadership et responsabilité chez les étudiants, affirmant que l'alliance entre recherche scientifique et action de terrain créera une dynamique nouvelle au service du développement durable. « Le volontariat est une nécessité sociale qui exige planification, organisation et coordination entre universités, institutions et acteurs civils », a-t-il conclu.

### Vers un volontariat institutionnalisé et connecté

Le Pr. Benbachir Omar, vice-recteur de la Faculté des sciences islamiques, a appelé à

élever le volontariat de son caractère individuel vers un modèle institutionnel fondé sur des bases scientifiques. Le colloque intègre théorie (interventions académiques) et pratique (témoignages d'associations), favorisant idées novatrices. Parmi les objectifs : créer une banque de données sur les besoins des vulnérables (pauvres, orphelins) pour coordonner efforts associatifs. Des entités comme les Scouts Musulmans, le Croissant Rouge (CRA) et des associations caritatives participent, avec expositions et activités parallèles illustrant le volontariat algérien.

Le Pr. Benmaamar Mohamed, président du conseil scientifique de la faculté, a souligné la dimension makassid (finalités islamiques) du volontariat, complémentaire à l'action civile. « Notre société a besoin d'une

culture du volontariat pour pallier les défis que l'État ne peut assumer seul ; il est pilier de la solidarité sociale », a-t-il dit, citant l'engagement associatif lors des fêtes religieuses ou de la pandémie de Covid-19. Il insiste sur un encadrement académique pour pérenniser ces initiatives. Le directeur des Affaires religieuses de la wilaya d'Oran a quant à lui vanté la collaboration université-institutions pour un volontariat « effectif et structuré », passant de l'improvisation à l'encadrement académique. Le Pr. Belhaj, du département d'Histoire, a rappelé les racines historiques : système des waqfs, associations pour l'éducation et la charité, rénovations de mosquées par efforts populaires. « Le volontariat doit s'étendre à la santé, l'éducation et l'humanitaire », a-t-il ajouté.

### Un appel à ancrer le volontariat dans le tissu social

La directrice du laboratoire a exhorté à lier l'étudiant à la société, en instillant solidarité et entraide via des mécanismes concrets. Ces rencontres doivent dépasser la théorie pour des actions ouvertes sur le campus, engageant associations et favorisant immersion étudiante. « Le volontariat est essentiel pour une société cohérente face aux défis ; poursuivons son organisation au service du développement national », a-t-elle lancé.

Ce colloque marque une étape décisive pour institutionnaliser le volontariat, aligné sur les enjeux de durabilité et de cohésion sociale en Algérie.

UNIVERSITÉ D'ORAN 2

## Colloque national sur la psychologie des personnes en situation de maladie et de handicap

Djamila.M

Dans le cadre de l'intérêt croissant pour les enjeux psychologiques et sociaux à dimension humaine, l'Université d'Oran 2 accueillera un colloque national scientifique sur la psychologie des personnes en situation de maladie et de handicap, le 9 avril, dans l'amphithéâtre de la Faculté des sciences sociales.

Organisé par le laboratoire de recherche en psychologie et sciences de l'éducation de cette faculté, sous la supervision du doyen Pr Bouzidi El Houari et en partenariat avec la direction de la Santé et de la Population de la wilaya d'Oran, cet événement vise à concrétiser l'intégration entre université et secteur sanitaire face aux priorités sociétales, notamment la santé mentale et la qualité de vie. Dirigé scientifiquement par le Pr Moussa Mohammed Yassine (chef du département de Psychologie et Orthophonie), présidé par Dr Djalila Beteouaf et coordonné par Pr Abdelrahim Linda.

### Problématique scientifique aux dimensions humaines profondes

Le colloque s'articule autour d'une question centrale croisant psychologie, sociologie et santé : comprendre la psychologie des personnes malades ou handicapées, marquées par des transformations profondes de leur identité. Au-delà des défis physiques, ces individus affrontent des luttes internes complexes – remodelage de l'image de soi, perte d'estime, sen-

timent de différence ou d'identités sociales – exacerbées par des stéréotypes négatifs comme le stigma, la pitié ou l'exclusion, amplifiant l'isolement. L'objectif est de déconstruire cette problématique via des approches pluridisciplinaires mêlant psychologie, sociologie et sciences de la santé.

### Axes multiples pour une approche globale

Le programme adopte une vision analytique exhaustive à travers plusieurs axes : Dimension psychoaffective : Étude des expériences émotionnelles liées à la maladie ou au handicap (traumatismes, dépression, anxiété, culpabilité). Dimension identitaire : Analyse des crises d'identité, reconstruction de l'image corporelle et de l'estime de soi. Dimension cognitive : Déconstruction des représentations sociales et croyances sur maladie/handicap, et leur impact comportemental. Dimension sociale : Relations familiales/sociétales, mécanismes de stigmatisation/exclusion vs intégration/autonomisation. Dimension réhabilitative/préventive : Stratégies d'adaptation psychologique, programmes de soutien, rôle des institutions.

### Intégration université-santé et objectifs stratégiques

Ce partenariat renforce le lien entre recherche académique et pratique de terrain, favorisant échanges d'expertises et approches interdisciplinaires pour mieux cerner les besoins et proposer des solutions concrètes. Les objectifs incluent approfondir la compréhension scientifique, identifier facteurs d'adaptation ou souffrance, suggérer interventions en guidance/support psychologique, combattre stéréotypes, et ap-



puyer politiques sanitaires via résultats applicables.

### Conditions de participation pour une qualité académique

La commission exige : cohérence avec les axes, originalité/ancrage terrain, rigueur méthodologique/documentation, limite de 10 pages, et favorise contributions individuelles/duos pour stimuler collaborations. Ce colloque crée un espace de dialogue pour une approche intégrée des enjeux maladie/handicap, reliant études de terrain aux défis réels et forgeant un consensus sociétal sur inclusion et équité, au service des populations vulnérables.

**CAP**  
DZ  
QUOTIDIEN D'INFORMATION  
Édité par la SARL BAHIA.COM  
Directrice Générale  
Hafida BENARMAS  
Directrice de Publication  
Fatima Benyekhlef

Siège social  
Adresse :  
Cité 1377  
Logts AADL,  
Bt 22,  
1er étage,  
Oran 31000

Administration- Rédaction-  
Service publicité  
Tel: 041 80 32 62 /  
Fax : 041 80 32 63  
Mobile : 0770 65 93 89  
[www.capdz.dz](http://www.capdz.dz)  
[redaction@capdz.dz](mailto:redaction@capdz.dz)  
[publicite@capdz.dz](mailto:publicite@capdz.dz)

IMPRESSION  
Impression OUEST S.I.O  
DIFFUSION  
BAHIA.COM  
TEL: 0770 65 93 89  
Les manuscrits, photographies  
et illustrations ou tout autre document  
adressés ou remis à la rédaction  
ne seront pas rendus et ne peuvent faire  
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: l'Entreprise  
Nationale de communication, d'Édition et de Publicités  
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.  
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42  
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45  
020.05.13.77  
E-mail: [agence.regie@anep.com.dz](mailto:agence.regie@anep.com.dz)  
[programmation.regie@anep.com.dz](mailto:programmation.regie@anep.com.dz)  
[agence.oran@anep.com.dz](mailto:agence.oran@anep.com.dz)  
[agence.annaba@anep.com.dz](mailto:agence.annaba@anep.com.dz)  
[agence.ouargla@anep.com.dz](mailto:agence.ouargla@anep.com.dz)  
[agence.constantine@anep.com.dz](mailto:agence.constantine@anep.com.dz)

CARTE GRISE NUMÉRIQUE

## Affluence record dans les APC et les courtiers fragilisés



H. Nassira

La wilaya d'Oran a enclenché la troisième phase du Système d'information national d'immatriculation des véhicules, en application des directives du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports. Depuis son lancement, dimanche 5 avril, un afflux inhabituel est observé au niveau des services communaux.

Face à cet engouement, la direction de l'Organisation et des Affaires générales a tenu à rassurer, mercredi, à travers des précisions importantes : les anciennes cartes grises, tant qu'elles sont valides, demeurent en vigueur. Le nouveau dispositif concerne, à ce stade, uniquement les véhicules faisant l'objet d'une vente ou d'une modification de caractéristiques.

Une clarification qui apaise les inquiétudes, tout en annonçant un tournant dans le marché automobile. Le système, plus transparent, commence déjà à ébranler l'activité des courtiers et à exercer une pression à la baisse sur les prix.

### Bir El Djir : démarrage sous forte pression

À Bir El Djir, le dispositif a été lancé dans les délégations d'El-Nour (USTO)

et Amir Abdelkader (Traversa), en attendant sa généralisation progressive à d'autres structures, notamment El Yasmine et Ben Daoud (Sidi Bachir).

Dès les premières heures, une forte affluence a été enregistrée, notamment à El-Nour, où plus de 150 citoyens se sont présentés pour finaliser des transactions ou obtenir leur carte grise. Entre demandes d'informations sur les nouvelles procédures numériques, régularisation de dossiers et correction d'erreurs, les services ont été mis à rude épreuve.

Les détenteurs d'anciennes cartes grises valides ont, pour leur part, poursuivi leurs opérations de vente sans entrave, profitant de la simplification des démarches promise par le nouveau système.

### Sidi Chahmi : cap sur le tout-numérique

À Sidi Chahmi, les autorités locales ont franchi un cap supplémentaire. Désormais, toutes les opérations de vente de véhicules sont centralisées au niveau du bureau des cartes grises du siège communal, actant l'abandon définitif de l'ancien système. Le nouveau modèle introduit une carte grise dotée d'un code QR, permettant une vérification rapide et sécurisée des données. Les contrats de vente sont désormais intégrés dans une plateforme numérique centralisée.

Conséquence directe : la fin du dossier papier volumineux. Les citoyens doivent simplement présenter la carte grise originale avec code QR, une copie, les cartes d'identité biométriques des deux parties, ainsi que les pièces complémentaires exigées.

### Société civile : "un coup d'arrêt aux pratiques des courtiers"

Du côté de la société civile, le nouveau système est accueilli favorablement. La Fédération de la société civile de Bir El Djir y voit une avancée majeure vers la transparence du marché automobile. Selon son représentant, Ibrahim Ayad, ce dispositif met un terme aux pratiques spéculatives en imposant des transactions directes et encadrées au sein des administrations. Il souligne également son impact immédiat sur les prix, déjà orientés à la baisse.

Tout en saluant cette réforme, il appelle néanmoins à renforcer la communication autour des nouvelles procédures, afin de réduire la pression constatée dans certaines APC, liée principalement à un manque d'information.

### Précisions officielles pour lever toute confusion

Dans son communiqué, la direction de l'Organisation et des Affaires générales a détaillé les modalités d'application de cette troisième phase, mettant fin aux incompréhensions.

Les opérations de vente, qu'il s'agisse de véhicules touristiques, utilitaires ou engins, immatriculés ou neufs, sont désormais validées via le système numérique. Le permis de vente est délivré en trois exemplaires originaux, signés par les deux parties et authentifiés par un agent habilité. Parmi les exigences : photos d'identité, cartes biométriques obligatoires et empreinte digitale de l'index gauche. Un virage numérique assumé qui, malgré un démarrage sous tension, s'impose progressivement comme un levier de transparence et de régulation du marché automobile à Oran.

## COUP D'ACCÉLÉRATEUR À ORAN

### Urbanisme, énergie et logement en ligne de mire

R.M

Sous l'égide du wali d'Oran, M. Brahim Ouchane, la wilaya connaît une intense activité ces derniers jours, marquée par la nomination d'un nouveau directeur clé et une série de réunions techniques présidées. Ces initiatives visent à accélérer la réalisation de projets structurants dans les domaines de l'urbanisme, du logement, de l'énergie, de la justice et de la sécurité, au bénéfice direct des citoyens.

Mercredi 8 avril, au siège de la wilaya, s'est déroulée la cérémonie de nomination de M. Hamidi Mohamed Adib en tant que directeur de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction. La cérémonie, supervisée par le wali, s'est tenue en présence de hautes personnalités : le directeur général de l'Urbanisme, de l'Architecture et de la Construction, le directeur des Équipements publics, le directeur général de l'Office de promotion et de gestion immobilière, ainsi que le directeur du Logement. Selon un communiqué de la wilaya, M. Ouchane a exhorté le nouveau responsable à un suivi strict et intransigent des projets relevant de son secteur, afin d'assurer leur concrétisation effective et rapide. Dès la veille, mardi 7 avril, le wali a enchaîné les réunions stratégiques pour évaluer et impulser les chantiers prioritaires. Il a d'abord présidé une séance de la commission technique de wilaya dédiée à l'approbation des listes nominatives pour les logements promotionnels aidés de type LPA2, ainsi que des listes compensatoires. Étaient présents la directrice du Logement, la responsable de la cellule Logement au secrétariat, une représentante de la Caisse nationale du logement (CNL), les chefs des daïras et présidents des communes de Oued Tlélat, Bir El Djir, Sidi Chahmi, Es-Sénia, El Karma, Hassi Mefsoukh, Arzew, Gdual et Ain El Turck. Dans la foulée, M. Ouchane a réuni les acteurs du secteur de l'Énergie, dans le cadre des réunions hebdomadaires dédiées à l'avancement des projets énergétiques à l'échelle de la wilaya. Ont participé le directeur de l'administration locale, le directeur de l'Énergie, les directeurs de la distribution électricité-gaz d'Oran et d'Es-Sénia. Le wali a pris connaissance d'une présentation détaillée sur l'état d'avancement des projets de raccordement à l'électricité et au gaz naturel, financés par le budget de wilaya, ceux inscrits au programme de Sonelgaz, le programme ministériel 2025 pour le gaz naturel, et les initiatives du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales pour 2026. Satisfait du rythme d'exécution et des taux d'avancement, M. Ouchane a insisté sur un suivi de terrain renforcé, soulignant l'impact direct de ces infrastructures sur l'approvisionnement en services essentiels et la satisfaction de la demande croissante en énergie. Enfin, toujours mardi, une réunion d'évaluation a porté sur les projets des secteurs de la Justice et de la Sûreté nationale. Y ont pris part le procureur général près le tribunal d'Oran, le chef de la sûreté de wilaya, le directeur de l'administration locale, le directeur des Équipements publics, le directeur général du Bureau de promotion et de gestion immobilière, la directrice du Contrôle technique de la construction (CTC), le directeur de la Santé, des cadres de la sûreté nationale et des bureaux d'études. Après avoir écouté un exposé sur l'état des lieux, les échanges ont porté sur les obstacles entravant l'achèvement des chantiers en cours. Le wali a confirmé que l'ensemble des projets progressait favorablement, enjoignant une coordination étroite et un suivi méticuleux pour une livraison dans les plus brefs délais. Ces initiatives traduisent la volonté ferme du wali Brahim Ouchane de dynamiser les secteurs vitaux, en plaçant l'efficacité et la proximité au cœur des priorités de la wilaya d'Oran.

## VISITE DU WALI SUR LES FRONTS HYDRAULIQUES

### Chantiers lancés et délais serrés

B.H

Le wali d'Oran, Brahim Ouchane, a effectué mercredi une vaste tournée d'inspection des projets hydrauliques à travers la wilaya, évaluant avancées, lançant initiatives et imposant des calendriers stricts. Ces visites s'inscrivent dans une stratégie d'urgence pour sécuriser l'eau potable, moderniser l'assainissement et verdier les espaces publics, face aux besoins croissants des citoyens et des zones industrielles.

### Début à Sidi Chahmi : Focus sur l'institut du cancer

Première escale à Sidi Chahmi, où le wali a scruté le chantier d'évacuation des eaux usées de l'Institut du cancer. Briefé par la directrice de l'Hydraulique, il a sommé l'entreprise de boucler les travaux en 3 mois et de réhabiliter la chaussée sans délai.

### Lancement à Aïn El Bia : 300 foyers raccordés à l'eau potable

À El Ayaïda (Aïn El Bia), signal de

départ pour le raccordement de 300 logements au réseau d'eau potable. « Priorité absolue : livraison en 4 mois », a martelé M. Ouchane, saluant cette avancée pour l'accès vital à l'eau.

### Inauguration à Oued Tlélat et plan pour Tafraoui

À Moualik (Oued Tlélat), mise en service d'un réservoir de 2 000 m<sup>3</sup> boostant l'alimentation en eau potable pour plusieurs localités (Mehdia, Fouatih, Chkalil), reliées au grand réservoir d'El Araba. Le wali a validé un schéma ambitieux pour la zone industrielle de Tafraoui : deux réservoirs supplémentaires (5 000 et 2 000 m<sup>3</sup>) et stations de pompage.

### Assainissement prioritaire à Tafraoui

À El Kraïdia (Tafraoui), pointage des avancées sur le réseau d'assainissement, station de refoulement et canal de propulsion.

Remise promise d'ici 1,5 mois, pour un meilleur traitement des eaux

usées/pluviales, un environnement préservé et un cadre de vie amélioré.

### Innovation verte à El Karma : Irrigation par eaux recyclées

À la station d'épuration d'El Karma, feu vert au projet d'irrigation des espaces verts routiers avec eaux traitées. Phase 1 : El Karma à l'échangeur El Bahia.

Phase 2 : contournement n°4 au quartier El Manzah. « Un geste éco-responsable pour économiser l'eau et embellir la ville », a souligné le wali.

### Clôture à Mers El kbir : Fin des fuites polluantes

Dernier site : la station de refoulement des eaux usées de mers El Kbir (Aïn El Turck).

Ordre sans appel : accélérer pour une livraison imminente, éradiquant les infiltrations polluantes chroniques.

Ces inspections terrain illustrent la détermination du wali à transformer les engagements en réalités concrètes, propulsant l'hydraulique oranais vers plus d'efficacité et de durabilité.

« KHOTWA TOUR » À ORAN

## Plus de 120 exposants attendus les 28 et 29 avril

R. B

La wilaya d'Oran accueillera, les 28 et 29 avril, la deuxième étape de la 16e édition du Salon « Khotwa Tour », avec la participation de plus de 120 exposants issus d'universités, d'écoles et d'organismes d'appui à l'emploi et à l'entrepreneuriat, ont indiqué mercredi les organisateurs.

Consacré à la formation et à l'orientation des jeunes, cet événement est organisé par l'agence Win Adverts Agency, sous le patronage des ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et de

l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

Le salon s'inscrit dans une tournée nationale qui débutera à École supérieure d'Hôtellerie et de Restauration d'Alger les 25 et 26 avril, avant de faire escale à Musée national d'art moderne d'Oran, puis de se clôturer au Palais de la Culture de Tlemcen le 30 avril.

Depuis plus de dix ans, « Khotwa Tour » s'impose comme un rendez-vous incontournable pour les jeunes en quête d'orientation académique et professionnelle. Il repose sur trois axes principaux : l'entrepreneuriat et la gestion de carrière, la forma-

tion professionnelle et l'enseignement supérieur.

Cette édition proposera un espace d'échanges interactif réunissant établissements de formation, universités, entreprises et structures d'accompagnement, permettant aux visiteurs de découvrir des opportunités de formation, d'emploi et de stages. Au programme également : des ateliers pratiques et des conférences encadrées par des experts, visant à outiller les jeunes en matière de choix de carrière, de développement de compétences et d'auto-emploi, tout en mettant en avant les métiers d'avenir et les enjeux de la transformation numérique.

«SIMEM 2026»

## Près de 200 exposants au rendez-vous

S. B

La 28e édition du Salon International de la santé « SIMEM » a été inaugurée, mercredi, au Centre des conventions Mohamed Ben Ahmed, avec la participation de 196 exposants représentant 567 entreprises issues de 36 pays.

Présidant la cérémonie d'ouverture, Mostéfa Khiati, fondateur et ancien président de la FOREM, a souligné l'importance de ce rendez-vous en tant qu'espace privilégié de rencontre entre les professionnels du secteur, favorisant les échanges et le développement de partenariats nationaux et internationaux.

Dans un contexte marqué par la modernisation et la numérisation du système de santé, cet événement s'impose comme une plateforme stratégique dédiée à la présentation des innovations médicales et des technologies de pointe, contribuant à l'amélioration de la qualité des soins.

Selon la directrice du salon,



Yasmine Chaouche, cette édition se distingue par une forte participation internationale, avec la présence d'entreprises leaders, notamment chinoises, turques, italiennes, allemandes et indiennes, venues exposer leurs dernières solutions en matière d'équipements hospitaliers, de dispositifs médicaux et de gestion numérique des établissements de santé.

Le SIMEM met également en avant la progression de la

production nationale, notamment dans les domaines des réactifs de laboratoire, des équipements techniques et de certains dispositifs médicaux, illustrant une dynamique industrielle en développement.

Par ailleurs, le salon propose un programme scientifique riche à travers ses « Journées scientifiques », réunissant experts, universitaires et praticiens autour de thématiques variées, telles que les maladies

cardiovasculaires et respiratoires, l'oncologie, la biologie médicale, la chirurgie spécialisée, ainsi que l'imagerie médicale et l'intelligence artificielle appliquée à la santé.

Enfin, la plateforme « Talk & Show » offrira des espaces d'échanges sur les enjeux actuels de la pratique médicale et l'évolution de l'organisation des soins, renforçant ainsi la dimension prospective de cet événement majeur.

FOULES EN LIESSE À LA SALLE EL-SAÂDA

## Succès retentissant pour l'Office de la Culture !

Djamila. M

La salle El Saâda d'Oran connaît ces derniers temps une effervescence culturelle remarquable, qui reflète un intérêt croissant pour les activités artistiques et ludiques destinées à tous les segments de la société. Ce dynamisme est le fruit des programmes variés mis en œuvre par l'Office National de la Culture et de l'Information d'Oran (ONCI), qui ont suscité un engouement massif du public, particulièrement des familles et des enfants.

Nour Eddine Touhami, chargé de la communication à l'ONCI, l'a confirmé dans une déclaration exclusive à Cap DZ : « Chaque spectacle attire un public conséquent, avec près de 876 spectateurs par représentation. Cela témoigne du succès de ces initiatives culturelles, qui mobilisent les

foules et dynamisent la scène artistique de la ville. »

Ces programmes mettent particulièrement l'accent sur les spectacles pour enfants, très prisés pour leur double dimension ludique et éducative. Des pièces de théâtre et des animations artistiques y mêlent divertissement et transmission de valeurs positives aux jeunes, créant ainsi un espace familial par excellence au sein de la salle. Mais l'offre ne se limite pas aux plus petits : les adultes y trouvent aussi leur compte grâce à une programmation éclectique incluant théâtre, concerts et activités récréatives. El Saâda s'impose ainsi comme un lieu inclusif, répondant à tous les goûts et offrant un véritable bol d'air aux amateurs d'art et de culture oranais. L'Office a renforcé cette dynamique par des partenariats avec des associations culturelles venues d'autres wilayas, comme Tيارet et El Bayedh. Ces collaborations enrichissent le

contenu proposé et favorisent les échanges d'expériences entre acteurs du secteur.

Cette ouverture vise à soutenir le mouvement artistique national, encourager les talents locaux et mettre en valeur la diversité culturelle algérienne, tout en offrant au public la découverte de nouvelles formes d'expression. Ces efforts s'inscrivent dans une stratégie globale de l'office pour relancer l'activité culturelle et promouvoir un loisir de qualité, face aux défis des mutations sociales. Il devient essentiel de proposer des espaces capables d'attirer toutes les catégories de public.

Modèle vivant de cette vitalité au niveau de la wilaya, la salle El Saâda a retrouvé tout son éclat grâce à des programmes ciblés et une organisation irréprochable. Cela augure d'un bel avenir pour la scène culturelle et souligne l'importance d'investir dans de tels lieux pour booster le paysage artistique national.

SOLIDARITÉ  
EN ACTION

## L'Association El Nihâl d'Oran multiplie les initiatives humanitaires en 2026

Djamila M.

L'Association sociale El Nihâl d'Oran a marqué le premier trimestre de l'année 2026 par une intense activité solidaire, inscrite dans un programme caritatif visant à soutenir les populations vulnérables et à promouvoir les valeurs de solidarité sociale.

Menées sous l'égide et en coordination avec la Direction des activités sociales et de la solidarité, ces initiatives ont ciblé les familles démunies, les orphelins et les malades, incarnant pleinement l'esprit d'entraide qui caractérise la société algérienne.

La présidente de l'association, Mme Raïs Asmaâ, a souligné une nette intensification des actions au cours de cette période, particulièrement durant le mois sacré de Ramadan, notamment en matière de soutien médical aux enfants issus de milieux défavorisés. Parmi les principales opérations menées, l'association a procédé à la distribution de 120 paniers de Ramadan, composés de produits de première nécessité tels que la semoule, l'huile, le sucre et les légumineuses, au profit des familles inscrites sur ses listes. Cette distribution a été réalisée dans le respect de l'équité, afin de toucher le plus grand nombre de bénéficiaires.

Dans le même cadre, des bons d'achat alimentaires ont été remis lors des deux premières et des dernières semaines du mois de Ramadan, permettant aux familles d'acquiescer les produits selon leurs besoins spécifiques. Une initiative saluée pour sa flexibilité et le respect de la dignité des bénéficiaires. Soucieuse d'apporter de la joie aux enfants, l'association a également lancé l'initiative « Kassouat El-Aïd », qui a bénéficié à 120 orphelins et enfants issus de familles modestes. Ces derniers ont reçu des bons d'achat pour des vêtements, leur offrant ainsi la possibilité de choisir leurs tenues et de célébrer l'Aïd dans des conditions dignes. Dans un esprit de solidarité élargi, El Nihâl a organisé une opération de circoncision collective au profit de 25 enfants issus de familles à faibles revenus. L'association a pris en charge l'ensemble des prestations, incluant les analyses médicales, les tenues de cérémonie, ainsi que des cadeaux, jouets et friandises, dans une ambiance festive empreinte de joie. L'action solidaire s'est également étendue aux enfants atteints de cancer. L'association a tenu à partager avec eux la joie de l'Aïd, y compris ceux venus de wilayas voisines telles que Mostaganem, Mascara, Aïn Témouchent, Tlemcen et Ghardaïa, à travers des visites et des cadeaux symboliques destinés à alléger leur quotidien. Par ailleurs, des actions en faveur des personnes sans-abri ont été menées à travers la distribution de cadeaux de l'Aïd dans différents quartiers d'Oran, reflétant un engagement fort en faveur de l'inclusion sociale. En conclusion, Mme Raïs Asmaâ a salué l'implication des donateurs et des bénévoles, dont la contribution a été déterminante dans la réussite de ces initiatives. Elle a également exprimé sa gratitude envers la Direction des activités sociales et de la solidarité pour son soutien constant, réaffirmant l'engagement de l'association à poursuivre son action humanitaire au service de la communauté.

## MASCARA

## Réhabilitation des routes et éradication des points noirs



I. Yacine

La réhabilitation des routes revient aujourd'hui au centre des préoccupations, portée par une volonté affichée d'améliorer les infrastructures et les conditions de circulation. Derrière cette dynamique, un objectif s'impose avec force : éradiquer les points noirs routiers et garantir des travaux durables, capables de résister au temps et à l'intensité du trafic, aussi bien à l'intérieur du tissu urbain qu'en périphérie. Car la réalité du terrain reste souvent marquée par une dégrada-

tion rapide de certaines chaussées, parfois quelques semaines seulement après leur réhabilitation. Routes colmatées à la hâte, interventions ponctuelles sans traitement en profondeur, matériaux de qualité insuffisante. Ces pratiques finissent par transformer les travaux d'entretien en cycles répétitifs, coûteux et inefficaces, suscitant incompréhension et frustration chez les usagers. L'éradication des points noirs constitue ainsi un chantier prioritaire. Ces tronçons dégradés, devenus sources de ralentissements, d'accidents et de désagréments quotidiens, nécessitent des in-

terventions structurées et durables. Il ne s'agit plus de simples réparations superficielles, mais d'opérations de réhabilitation en profondeur, prenant en compte l'état réel des routes, la pression du trafic et les contraintes climatiques. La réhabilitation des axes urbains et l'entretien du réseau routier doivent désormais s'inscrire dans une vision globale visant à améliorer la mobilité des citoyens et renforcer la sécurité routière. Cette approche implique également une attention particulière à la qualité des matériaux utilisés, élément déterminant dans la durabilité des travaux. En effet, le recours à des produits de colmatage de qualité inférieure reste l'une des principales causes de la détérioration rapide des routes. Ces interventions temporaires, souvent réalisées dans l'urgence, finissent par fragiliser davantage les chaussées. Les réparations successives créent alors une surface irrégulière et vulnérable, nécessitant de nouvelles interventions dans des délais rapprochés. Face à cette situation, l'adoption d'une approche préventive devient indispensable. L'entretien périodique des routes et la programmation d'opérations régulières de réhabilitation permettent d'assurer la durabilité

des infrastructures et d'éviter les dégradations avancées. Une telle stratégie garantit également une meilleure gestion des ressources et limite les coûts liés aux réparations répétitives. Au-delà de l'amélioration du réseau urbain, la réhabilitation des routes joue un rôle essentiel dans le désenclavement des zones rurales et périphériques. Une infrastructure routière de qualité favorise la circulation des personnes et des marchandises, soutient l'activité agricole et stimule la dynamique économique locale. Mais derrière les travaux engagés, l'enjeu réel reste celui de la qualité. Accélérer les chantiers sans garantir leur solidité revient à reporter les problèmes à court terme. La durabilité des routes dépend avant tout du respect des normes techniques, de la rigueur dans l'exécution et du choix de matériaux adaptés. La réhabilitation des routes ne peut plus se limiter à des interventions ponctuelles. Elle doit s'inscrire dans une logique durable, où chaque chantier devient une réponse définitive plutôt qu'une solution temporaire. Car une route bien réalisée disparaît du débat public, tandis qu'une route mal exécutée finit toujours par redevenir, rapidement, un nouveau point noir.

## MOSTAGANEM

## 125 millions DA mobilisés pour préparer les plages à la saison estivale

R.R

Une enveloppe de 125 millions de dinars a été allouée dans la wilaya de Mostaganem pour l'aménagement des plages et la préparation de la prochaine saison estivale, ont indiqué mercredi les services de la wilaya.

Cette opération a été au cœur d'une réunion du conseil exécutif présidée mardi par le wali, Ahmed Boudouh, consacrée au suivi des projets de développement dans les dix communes côtières, en vue d'améliorer les conditions d'accueil des estivants. Dans ce cadre, la commune de Mostaganem a inscrit un projet d'aménagement de la plage de Kharouba (Sidi El Mejdoub), pour un montant dépassant 53 millions de dinars. Ce projet vise à renforcer l'attractivité touristique du site à travers la création d'espaces de dé-

tente et de loisirs, l'amélioration de l'éclairage public, l'installation de bancs, l'entretien des espaces verts et la facilitation de l'accès aux visiteurs. Par ailleurs, deux autres opérations d'aménagement de plages ont été retenues pour un montant global de 17,5 millions de dinars, en plus de travaux de signalisation horizontale sur les principaux axes, estimés à 10 millions de dinars. Dans la commune de Mazagran, deux projets ont également été programmés, portant sur la réalisation d'un poste de la Protection civile au niveau de la plage « Sablettes El Ouasâa » (11 millions de dinars), ainsi que l'aménagement des plages « Sablettes 1 et 2 » pour un montant de 8 millions de dinars. De son côté, la commune de Stidia bénéficiera de l'acquisition d'équipements, notamment des bacs à déchets destinés aux plages, pour une enveloppe de 3 millions de dinars, financée avec le concours

du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales et du budget communal. Sur le littoral est, la plage de Kef Lasfar, située dans la commune de Sidi Lakhdar, sera raccordée aux réseaux d'éclairage public et d'électricité pour un montant de 32 millions de dinars. Le projet comprend également la réalisation de postes de la Gendarmerie nationale et de la Protection civile, l'installation de panneaux de signalisation ainsi que l'aménagement d'escaliers pour un montant supplémentaire dépassant 1,45 million de dinars. À cette occasion, le wali a insisté sur la nécessité de renforcer les dispositifs de sécurité et de propreté au niveau des plages, d'assurer l'entretien des espaces verts, de garantir l'éclairage public et de mettre en place un programme rigoureux d'alimentation en eau potable, afin d'assurer une saison estivale dans les meilleures conditions.

## RELIZANE

## Exercice grandeur nature pour tester la réponse aux inondations

S. B

La wilaya de Relizane a abrité, mercredi, un exercice de simulation d'inondations organisé par les services de la Protection civile, dans le cadre de l'évaluation du plan ORSEC pour l'année 2026.

Supervisée par le wali, Kamel Berkane, cette opération a reproduit un scénario de fortes précipitations ayant entraîné la crue de l'oued Mina, avec plusieurs situations d'urgence simulées, dont la chute d'un véhicule depuis un pont, le sauvetage d'une famille en danger et la recherche de personnes disparues. Dès l'alerte, les unités de la Protection civile sont intervenues rapidement pour secourir les victimes, appuyées par des équipes spécialisées, notamment les plongeurs, les unités d'intervention en milieux difficiles et les brigades cynotechniques. Les blessés ont été pris en charge sur place avant leur évacuation vers l'hôpital Mohamed-Boudiaf. Cet exercice a mobilisé d'importants moyens humains et matériels, avec la participation de près de 180 agents de la Protection civile, 100 policiers, 50 gendarmes et 45 éléments de l'Armée nationale populaire. Des postes de commandement fixes et mobiles, ainsi qu'un dispositif médical avancé, ont également été déployés. Au-delà de la simulation, l'objectif était de tester l'efficacité du dispositif ORSEC, de renforcer la coordination entre les différents intervenants et d'améliorer la capacité de réaction face aux catastrophes naturelles. Le wali a souligné que ce type d'exercice permet non seulement d'évaluer la préparation des services concernés, mais aussi de consolider la culture de prévention des risques et d'optimiser la gestion des situations d'urgence.

## TLEMCCEN

## La sécurité juridique au cœur d'une journée d'étude sur la relance économique

O. Degui

Une journée d'étude consacrée à la sécurité juridique en tant que levier de relance économique et de protection des gestionnaires des entreprises publiques a été organisée mercredi par la Cour de Tlemcen.

Organisée en coordination avec l'Ordre des avocats de Tlemcen, l'Union nationale des entrepreneurs publics (UNEP) et le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) pour la région Ouest, cette rencontre a réuni plusieurs acteurs du monde judiciaire et économique. Dans son allocution, le président de la Cour, Bensekrane Filali, a souligné que la sécurité juridique constitue un pilier fondamental pour garantir la stabilité des transactions et instaurer un climat économique fondé sur la confiance et la

transparence. Il a également mis en avant la dynamique de réformes engagée en Algérie, notamment à travers la révision de la loi sur l'investissement et l'adaptation du Code pénal et du Code de procédure pénale, visant à renforcer la lutte contre les crimes économiques et à améliorer le climat des affaires. Selon lui, la justice demeure un rempart essentiel dans la protection des droits et la consolidation de la sécurité juridique. De son côté, la conseillère à la Cour suprême, Taïhi Hadda, a évoqué des exemples de jurisprudence illustrant le rôle du juge dans l'interprétation et l'application des textes juridiques, contribuant ainsi à garantir cette sécurité. Le président du tribunal de commerce spécialisé de Tlemcen, Mebarki Toufik-Miloud, a pour sa part rappelé l'importance des juridictions spécialisées,

créées pour traiter les litiges commerciaux, immobiliers et sociaux dans un cadre juridique adapté. Intervenant également lors de cette rencontre, le représentant de l'UNEP, Sari-Hassoun Zakaria, a souligné que la sécurité juridique constitue un facteur clé pour renforcer la confiance des investisseurs et encourager l'initiative économique. Par ailleurs, plusieurs communications ont été présentées autour de thématiques liées à la gestion publique et au développement économique, notamment la sécurisation de l'acte de gestion, la lutte contre la corruption et le rôle de la police judiciaire dans la protection de l'investissement. Cette journée d'étude s'inscrit dans une démarche visant à renforcer les bases d'un environnement juridique stable, propice à l'investissement et au développement économique durable.

## SECTEUR DE L'HYDRAULIQUE

# Le président Tebboune met fin aux fonctions de Taha Derbal

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, et chargé, à titre provisoire, le Secrétaire général du ministère, M. Omar Bougueroua, de la gestion du secteur, indique mercredi un communiqué de la Présidence de la République.

"Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin, ce jour, aux fonctions du ministre de l'Hydraulique, M. Taha Derbal, et chargé, à titre provisoire, le Secrétaire général du ministère, M. Omar Bougueroua, de la gestion du secteur", lit-on



dans le communiqué.

Ce changement intervient dans un contexte marqué par des défis croissants dans le secteur de l'hydraulique en Algérie, notamment en matière de gestion des ressources en eau, de maintenance des infra-

structures et de lutte contre les pertes d'eau potable.

Bien que la présidence n'ait pas officiellement motivé cette décision, elle pourrait être liée à des évaluations récentes des performances du département ministériel, dans un contexte

où le président Tebboune multiplie les ajustements au sein de l'exécutif pour renforcer l'efficacité de l'action publique. M. Omar Bougueroua, désormais chargé de la gestion provisoire du secteur, est un haut fonctionnaire connu pour sa connaissance des rouages administratifs du ministère.

Sa nomination à titre intérimaire vise à assurer la continuité du service public tout en préservant la stabilité des projets en cours.

Selon des observateurs, cette solution temporaire précède certainement une nomination plus pérenne, dans le cadre d'un remaniement technique plus large que le chef de l'État pourrait annoncer dans les prochaines semaines.

## TRÊVE AU MOYEN-ORIENT

# L'Algérie salue l'accord et appelle à la paix

Le Gouvernement algérien s'est félicité de l'accord de principe entre les parties concernées, prévoyant la cessation des opérations militaires dans la région du Golfe et du Moyen-Orient, exprimant sa profonde appréciation pour les efforts de médiation internationale qui ont permis d'aboutir à cet accord, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

"Le Gouvernement algérien se félicite

de ce que les parties concernées soient parvenues à un accord de principe prévoyant la cessation des opérations militaires dans la région du Golfe et du Moyen-Orient.

Il exprime sa profonde appréciation pour les efforts de médiation internationale qui ont permis d'aboutir à cet accord, s'inscrivant dans la voie de l'apaisement des tensions dans la région et de la recherche de solutions durables à l'ensemble

des différends qui y persistent", précise la même source.

Le Gouvernement algérien "appelle également à la poursuite d'un engagement positif et de bonne foi avec la médiation internationale, en vue de garantir une sécurité pérenne et durable dans la région.

Il souligne, en outre, l'impératif de ne pas négliger les exigences de la sécurité et de la stabilité dans la République sœur du Liban", ajoute le communiqué.

## DÉCÈS DE L'ANCIEN PRÉSIDENT ZEROUAL

# Tebboune reçoit les condoléances de ses homologues tunisien et sénégalais

Le président de la République du Sénégal, M. Bassirou Diomaye Faye, a adressé, en son nom et au nom du Gouvernement et du peuple sénégalais, ses condoléances au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, au peuple algérien et à la famille de l'ancien président de la République, le défunt moudjahid Liamine Zeroual. Le président sénégalais a exprimé "sa profonde affliction en cette douloureuse épreuve, priant Dieu Tout-Puissant d'entourer le défunt de Sa sainte miséricorde et de prêter aux siens patience et réconfort".

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a aussi reçu un message de condoléances de son frère, le président

de la République tunisienne, pays frère, M. Kaïs Saïed, dans lequel il a exprimé, en son nom et au nom du Gouvernement et du peuple tunisiens, sa profonde affliction suite au décès de l'ancien président de la République, le moudjahid Liamine Zeroual. Le président tunisien a qualifié le défunt de "l'une des personnalités nationales dont le nom restera gravé en lettres d'or dans l'histoire", ajoutant que "sa mémoire, comme celle de tous ceux qui ont emprunté la voie de la liberté et de la loyauté à la patrie, demeurera une source d'inspiration pour les générations futures en termes de sacrifice et de dévouement pour préserver la liberté de l'Algérie, l'immunité de son Etat et la dignité de son peuple".

## CHAIB ACCÉLÈRE LA NUMÉRISATION

# Vers une nette amélioration des services consulaires

Le secrétaire d'Etat auprès du ministre des Affaires étrangères, chargé de la Communauté nationale à l'étranger, Sofiane Chaib a tenu une séance de travail avec la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, dans le cadre du suivi continu des projets communs relatifs au développement du système des services consulaires, indique mercredi un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Lors de cette rencontre qui s'est déroulée en présence de cadres des deux secteurs, les deux parties ont passé en revue l'état d'avancement des chantiers numériques communs destinés à la communauté nationale à l'étranger, saluant les progrès qualitatifs accomplis dans cette démarche.

La rencontre a permis de souligner l'attachement conjoint à poursuivre les efforts visant à renforcer la modernisation du système consulaire et à fournir des ser-

vices accessibles répondant aux attentes de la communauté nationale résidant à l'étranger et garantissant des transactions administratives de haute qualité, lit-on dans le communiqué.

Les deux parties ont abordé également les préparatifs relatifs au lancement de la plateforme numérique pour le service "Apostille", concernant l'authentification des documents utilisés en dehors du pays, mise en place par les services du Haut-commissariat à

la numérisation, et dont la mise en service est prévue à compter du 9 juillet 2026, conformément aux dispositions de la Convention de La Haye y afférente.

Cette rencontre a permis également de discuter des chantiers numériques visant à améliorer la qualité des services consulaires et à simplifier les procédures qui y sont liées, conformément à la Stratégie nationale de transformation numérique 2025-2030 et au plan d'action du ministère.

## LÉGISLATIVES

# Précisions concernant la déclaration de candidature

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a apporté, mercredi dans un communiqué, des précisions concernant les procédures de retrait du dossier de déclaration collective de candidature aux élections législatives du 2 juillet prochain.

En prévision de l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), prévue le 2 juillet prochain, l'Autorité nationale indépendante des élections informe les personnes souhaitant constituer des listes de candidats sous l'égide d'un ou de plusieurs partis politiques ou au titre d'une liste indépendante, qu'elles peuvent se rapprocher du siège du coordinateur de wilaya ou des représentations diplomatiques ou consulaires algériennes à l'étranger, selon le cas, au niveau de la circonscription électorale concernée, afin de retirer le dossier de déclaration collective de candidature et/ou les formulaires de signature individuelle, tous les jours de la semaine de 9h00 à 16h00. S'agissant des 11 wilayas récemment créées, le retrait du dossier se fait au siège du coordinateur de wilaya au niveau de la wilaya d'origine, jusqu'à la désignation du coordinateur de wilaya et des coordinateurs communaux au niveau des nouvelles wilayas, conformément à la loi relative à l'organisation territoriale du pays.

## FORMATION PROFESSIONNELLE

# L'Algérie adhère à l'organisation mondiale WorldSkills

La ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Mme Nacima Arhab, a annoncé l'adhésion de l'Algérie à l'organisation mondiale WorldSkills, qui organise les compétitions internationales des métiers.

Président, mardi soir, une rencontre qui s'est déroulée en présence du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, M. Yacine El-Mahdi Oualid, et du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, M. Nouredine Ouadah, Mme Arhab a déclaré que cette adhésion reflétait "l'engagement de l'Algérie à promouvoir la formation professionnelle, à renforcer la culture de l'excellence et à ouvrir de plus larges perspectives à nos jeunes pour s'intégrer aux compétitions internationales". Après avoir souligné l'importance de ce type de compétitions réunissant des jeunes issus de différents pays, dans le cadre des Olympiades des métiers, la ministre a indiqué que les préparatifs sont en cours pour la participation aux compétitions "WorldSkills Shanghai 2026", auxquelles l'Algérie concourra dans trois (3) spécialités. Elle a, en outre, rappelé l'Olympiade nationale des métiers organisée à Oran, en novembre dernier, ayant rassemblé 550 participants issus du secteur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, venus de différentes wilayas du pays, en compétition dans six (6) domaines professionnels couvrant 45 spécialités, dont les technologies de la construction et des travaux publics, les technologies de l'information et de la communication, les services, les arts créatifs, et la mode.

## NOUVELLE LOI ÉLECTORALE

**Le Sénat adopte la réforme présentée par Saïd Sayoud**

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, mercredi après-midi, le texte de loi déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement.

Le vote s'est déroulé lors d'une plénière présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, en présence du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

Auparavant, le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présenté, ce projet de loi déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement, devant les membres du Conseil de la nation.

La présentation du texte de loi s'est déroulée lors d'une séance plénière présidée par le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri, en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

A ce titre, M. Sayoud a précisé que ce texte s'inscrit dans le cadre "des efforts visant à soutenir le système législatif électoral, en parachèvement des réformes politique et administrative initiées par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune".

Ce texte de loi constitue "la base fondamentale pour déterminer les



circonscriptions administratives et répartir les sièges de manière à garantir une représentation électorale effective et équilibrée qui consacre la nouvelle réalité territoriale et renforce l'équité dans la présence politique au sein des institutions législatives", a-t-il souligné.

Cette loi, a expliqué le ministre, est "le résultat d'une large concertation ayant inclus les départements ministériels, les instances pertinentes et les partis politiques, conformément aux hautes orientations du président de la République, en adoptant une approche participative fondée sur le dialogue". Pour la répartition des

sièges, ce texte s'est appuyé sur des critères objectifs combinant les données démographiques et la préservation des équilibres nationaux", a-t-il ajouté. Ainsi, le texte de loi vise à "asseoir les fondements d'un véritable système démocratique", en assurant le cadre juridique nécessaire pour adapter la représentation politique à la diversité géographique et à la composition sociale du pays, en sus de "garantir une répartition juste au sein de l'Assemblée populaire nationale (APN) et du Conseil de la nation sans marginaliser aucune circonscription électorale", a-t-il poursuivi. Il a, dans ce contexte,

rappelé que la loi déterminant les circonscriptions électorales et le nombre de sièges à pourvoir au Parlement s'inscrit dans le cadre d'"une vision de réforme intégrée s'appuyant sur des évolutions fondamentales", dont l'actualisation de la base démographique adoptée pour chaque wilaya conformément aux données officielles issues du Recensement général de la population et de l'habitat de l'année 2022, ainsi que la révision de la règle de calcul pour la répartition des sièges, suite à la création de 11 nouvelles wilayas. En vertu des nouvelles dispositions prévues par cette loi, le nombre total de sièges au ni-

veau de l'APN a été fixé à 407, dont 395 pour les circonscriptions électorales à l'intérieur du pays et 12 consacrés à la communauté nationale à l'étranger.

Le texte propose également l'adoption du critère démographique pour l'élection du tiers des membres du Conseil de la nation, en adéquation avec les amendements techniques contenus dans la Constitution. Par conséquent, le nombre total des membres du Conseil de la nation s'élève à 177 membres au lieu de 174.

De leur côté, les membres du Conseil de la nation ont salué ce texte de loi, le considérant comme une "preuve de la forte volonté de l'Etat de mettre en place un cadre juridique global régissant la vie politique", et "un instrument politique à même d'organiser la représentation populaire, à travers la détermination des circonscriptions électorales et du nombre de sièges à pourvoir au sein des deux chambres du Parlement, selon des critères précis tenant compte du nombre de la population et de l'équilibre entre les différentes circonscriptions électorales".

Les travaux de la séance plénière se poursuivront dans l'après-midi avec la réponse du ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports aux interrogations des membres du Conseil de la nation, suivie du vote dudit texte de loi.

## SALON DJAZAGRO

**La 23e édition prévue du 12 au 15 avril à Alger**

La 23e édition du Salon professionnel de la production agroalimentaire "Djazagro" se tiendra du 12 au 15 avril en cours au Palais des expositions des Pins maritimes (Alger), avec la participation de plus de 600 exposants nationaux et étrangers issus de 28 pays, ont annoncé mercredi les organisateurs.

Cette édition sera marquée par une forte présence des producteurs algériens, avec plus de 150 entreprises participantes, a indiqué le commissaire du salon, Nabil Bey-Boumezzrag, lors d'une conférence de presse à Alger.

A leurs côtés, des pavillons étrangers, dont ceux de l'Italie, de la Turquie, de la Chine et de l'Allemagne, exposeront des équipements agroalimentaires ainsi que des solutions de transformation et d'emballage.

Des entreprises de pays arabes, dont l'Arabie saoudite, la Jordanie, le Liban, Oman et la Tunisie, prendront également part à cet événement. L'édition 2026 mettra particulièrement l'accent sur l'innovation, notamment à travers le concours "DjazInnov". "Les lauréats, sélectionnés en amont par un jury d'experts indépendants, seront récompensés par des médailles d'or, d'argent et de bronze lors d'une cérémonie prévue à l'ouverture officielle du salon", a précisé M. Bey-Boumezzrag.



Plus de 26.000 visiteurs professionnels, en quête de nouveaux fournisseurs, de solutions techniques et d'opportunités d'affaires, sont attendus. "L'événement constitue une plateforme de rencontre privilégiée entre producteurs et industriels, offrant un large éventail d'équipements et de machines dédiés à la transformation agroalimentaire, ainsi qu'au conditionnement et à l'emballage", a souligné le commissaire du salon, mettant

en avant l'importance du packaging pour améliorer la compétitivité des produits algériens sur les marchés internationaux.

En marge du salon, des conférences et ateliers seront organisés, portant notamment sur les exportations en tant que levier de croissance, la valorisation des sous-produits agricoles, la sécurité alimentaire, l'innovation verte, l'économie circulaire ainsi que le secteur de l'emballage en Algérie.

COOPÉRATION  
INSTITUTIONNELLE**Aslaoui reçoit  
des officiers stagiaires  
des écoles du MDN**

La présidente de la Cour constitutionnelle, Mme Leïla Aslaoui, a reçu, hier à Alger, une délégation d'officiers stagiaires des écoles supérieures du ministère de la Défense nationale (MDN), et ce, dans le cadre des démarches visant à renforcer la communication entre les institutions de l'Etat et à diffuser la culture constitutionnelle, indique un communiqué de cette institution. A cette occasion, une séance-débat interactif a eu lieu avec les officiers, encadrés par des membres de la Cour constitutionnelle, qui ont apporté des explications exhaustives sur les compétences et les prérogatives de la Cour constitutionnelle, ainsi que sur les missions essentielles qu'elle assume pour garantir la suprématie de la Constitution et la protection des droits et libertés. Cet espace de dialogue a été une occasion pour les officiers stagiaires de participer à un débat ouvert, ayant contribué efficacement à l'enrichissement et à l'approfondissement de leurs connaissances sur la nature du travail important de la Cour constitutionnelle au sein de l'édifice institutionnel de la République. Intervenant à la clôture de cette séance, Mme Aslaoui a salué la pertinence des informations échangées lors de cette rencontre qui a notamment traité de l'histoire constitutionnelle de l'Algérie. Au terme de la visite, la délégation a pu s'enquérir des différentes structures et espaces de la Cour constitutionnelle, notamment la salle des audiences, la salle des délibérations, la bibliothèque ainsi que l'espace muséal, ce qui leur a permis de prendre connaissance de l'organisation, du fonctionnement et des méthodes de travail de la Cour.

## LE GOUVERNEMENT MOBILISÉ POUR LA SANTÉ PUBLIQUE

# Les compléments alimentaires sous haute surveillance

Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier, une réunion du Gouvernement consacrée à l'examen de plusieurs dossiers relatifs aux secteurs de la Santé, des Affaires religieuses, des télécommunications, ainsi que d'un projet de décret exécutif sur les infractions relatives aux stupéfiants et aux substances psychotropes, indique un communiqué des Services du Premier ministre, dont voici le texte intégral :

"Le Premier ministre, Monsieur Sifi Ghrieb, a présidé, ce mercredi 8 avril 2026, une réunion du Gouvernement consacrée aux points ci-après : Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de l'Agence nationale de la sécurité sanitaire, le Gouvernement a examiné un projet de décret exécutif fixant les spécifications techniques des compléments alimentaires destinés à la consommation humaine et leur encadrement. Fondé sur les directives du programme commun de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture et de l'Organisation mondiale de la santé, ce projet de texte vise à combler le vide juridique en matière de sécurité et d'innocuité des compléments alimentaires, pour éviter les conséquences néfastes pour la santé des citoyens. A ce titre, cette nouvelle réglementation détermine les spécifications

techniques des compléments alimentaires destinés à la consommation humaine et fixe la liste des vitamines et sels minéraux autorisés et leurs doses maximales. Le Gouvernement a aussi examiné un projet de décret exécutif fixant les conditions et les modalités de motivation à l'identification et/ou à l'arrestation des auteurs des infractions relatives aux stupéfiants et aux substances psychotropes et/ou à mettre fin à l'infraction. Ce texte s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie nationale de lutte contre la drogue 2025-2029 approuvée par le Conseil des ministres qui s'est tenu le 20 avril 2025. Ce projet de texte vise notamment à consolider les mécanismes de prévention, de dissuasion et de répression de l'usage et du trafic illicites des stupéfiants, en associant les différentes franges de la société dans une démarche inclusive, à travers l'octroi d'intéressements pécuniaires et autres, aux citoyens qui fournissent des informations permettant l'arrestation des auteurs de ces infractions. Par ailleurs, le Gouvernement a entendu une communication sur l'enseignement coranique, qui constitue dans notre pays un patrimoine culturel profondément enraciné, ayant contribué à renforcer le référent religieux national à travers les générations. Les institutions religieuses et les structures



d'enseignement coranique jouent un rôle central dans l'apprentissage du Coran et de ses sciences, avec plus de 1.250.000 adhérents, encadrés par près de 40.000 encadreurs. Face à l'essor de l'enseignement coranique et afin de s'adapter à la transformation numérique, il est devenu indispensable d'organiser et de réguler cette activité, notamment en la soumettant à un cahier des charges et en apportant un accompagnement aux acteurs concernés, en vue de préserver le référent religieux national, de renforcer la cohésion sociale, de consolider les valeurs de la modération et de connecter les jeunes générations à leur patrimoine algérien authentique. Enfin, le Gouvernement a entendu une communication sur le processus de désactivation des réseaux de télécommunications G2 et G3 en Algérie ainsi que l'organisation et la sécurisation de l'acquisition des téléphones mobiles pour le marché national. Depuis l'avènement et le déploie-

ment des réseaux 4G et 5G sur le marché national, l'extinction des technologies 2G et 3G est devenue une nécessité, motivée par des raisons technologiques et économiques, notamment afin de permettre la libération des ressources spectrales et le développement des réseaux plus avancés de la 4G et la 5G, d'une part et la réduction des coûts de l'entretien et de la maintenance des équipements et supports des réseaux 2G et 3G, d'autre part. A ce titre, un plan d'action a été proposé pour la mise en œuvre progressive de la migration vers les nouveaux réseaux et l'extinction définitive des réseaux 2G et 3G à l'horizon 2029. Dans le même cadre, il est impératif d'accompagner ce développement technologique par la mise à niveau de la réglementation en vigueur, afin de garantir la disponibilité des téléphones mobiles, tout en faisant face aux risques liés à la cybercriminalité et au fonctionnement des réseaux nationaux de télécommunications".

## SANTÉ

# Ait Messaoudene à l'écoute des organisations professionnelles



Le ministre de la Santé, Mohamed Seddik Ait Messaoudene, a reçu des représentants de l'Union nationale des entreprises de transport sanitaire ainsi que de l'Association algérienne du management et de l'administration de la santé (AAMHA), afin d'examiner différentes questions d'ordre professionnel, indique mercredi un com-

munié du ministère.

Lors de sa rencontre, mardi au siège du ministère, avec une délégation de l'Union nationale des entreprises de transport sanitaire, affiliée à l'Union générale des travailleurs algériens (UGTA), le ministre a suivi un exposé présenté par le représentant de la délégation, M. Hamoud Abdelfattah, portant sur un ensemble de préoccupa-

tions professionnelles ainsi que sur des propositions visant à "améliorer et élargir les activités de l'Union et à renforcer sa place en tant qu'élément complémentaire au sein du système de santé notamment à travers l'actualisation du cahier des charges encadrant son activité, afin d'assurer une organisation plus efficace et d'élever la qualité des services fournis aux patients". Les discussions ont également porté sur la question du renforcement de la prise en charge médicale à domicile, qualifiée de "choix stratégique", visant à rapprocher les prestations sanitaires du citoyen.

La question de "valoriser les compétences nationales, notamment des diplômés des écoles paramédicales privées", a été soulignée par le ministre,

et ce à travers leur intégration progressive dans différents modes de prises en charge sanitaire. Le ministre a, en outre, salué le rôle de l'Union nationale des entreprises de transport sanitaire, sans oublier "sa vision ambitieuse pour le développement de ce secteur vital au service de l'intérêt du patient et en faveur de l'amélioration de la qualité des services de santé à l'échelle nationale". Dans le cadre du renforcement du dialogue institutionnel et de la consolidation des mécanismes de concertation, le ministre a également reçu une délégation de l'AAMHA, conduite par M. Redouane Kihoul, qui a présenté un exposé portant sur les moyens de valoriser le rôle de ce corps et à promouvoir le système de management hospitalier.

# EDITO

## Trêve au Moyen-Orient, une chance pour la raison

Wassila. B

L'annonce d'un accord de principe mettant fin aux opérations militaires dans la région du Golfe et du Moyen-Orient est, à elle seule, une bouffée d'air dans un ciel saturé de poudre et de larmes. En saluant cette avancée et en appelant à la paix, le gouvernement algérien ne se livre pas à un simple exercice de diplomatie protocolaire.

Il réaffirme une constante de sa politique étrangère : la conviction que rien ne saurait justifier l'embrasement durable d'une région déjà trop éprouvée. Cette trêve, aussi fragile soit-elle, est d'abord une victoire de la médiation sur l'escalade. Derrière les signatures, il y a des semaines, voire des mois de négociations discrètes, de pressions étouffées et de compromis arrachés à la raison des uns et des autres.

L'Algérie, qui connaît bien le prix du dialogue pour avoir guéri ses propres blessures, salue ici le courage des médiateurs internationaux. Leur persévérance rappelle une vérité trop souvent oubliée : dans les conflits enkystés, la voie de la table ronde finit toujours par s'imposer, même quand les armes semblent avoir le dernier mot.

Mais il ne faut pas s'y tromper : un accord de principe n'est qu'une promesse. Son véritable poids se mesurera à l'aune de sa mise en œuvre. Le gouvernement algérien a donc raison d'appeler à un « engagement positif et de bonne foi ». La trêve n'est pas une fin en soi ; elle est une fenêtre. Une fenêtre pour reconstruire la confiance, désamorcer les rancœurs et, surtout, empêcher que les prochains différends, car il y en aura, ne replongent la région dans le cycle infernal des représailles.

Il faut saluer, dans ce communiqué, une vigilance particulière : l'évocation du Liban. Ce pays frère, otage chronique des turbulences régionales, ne saurait être traité comme un simple domino sur un échiquier géopolitique. L'Algérie rappelle avec force que la sécurité et la stabilité du Liban sont des exigences non négociables.

Négliger ce volet, ce serait bâtir une paix régionale sur une jambe bancale.

L'histoire récente du Moyen-Orient nous enseigne une leçon amère : les cessez-le-feu sans vision durable se transforment souvent en simples pauses avant la prochaine tempête. L'appel algérien à des « solutions durables » est donc le cœur battant de cet éditorial. Car la vraie paix ne se décrète pas au bout d'un fusil, ni même d'un stylo. Elle se construit patiemment, par la reconnaissance réciproque des légitimités, la justice dans le partage des ressources et l'abandon du réflexe de puissance au profit de l'intérêt commun.

Aujourd'hui, les peuples de la région aspirent à autre chose qu'à des trêves provisoires. Ils aspirent à des lendemains où l'on ne comptera plus les enfants par peur du lendemain. L'Algérie, par cette déclaration mesurée mais ferme, leur dit qu'elle est à leurs côtés. La balle est désormais dans le camp des parties signataires. La raison a ouvert une porte. Qu'ils aient l'audace de la franchir.

LIBAN

## Plus d'un million de personnes déplacées en raison des agressions sionistes



Le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, Babar Balouch, a déclaré que la situation humanitaire au Liban

se détériorait de jour en jour en raison de l'agression continue de l'occupation sioniste, faisant savoir que ces agressions ont provoqué le déplacement de plus d'un mil-

lion de personnes dans le pays.

"L'agression de l'entité sioniste avait provoqué le déplacement de plus d'un million de personnes, soit environ un cinquième de la population du pays", a indiqué mercredi Balouch, dans un communiqué.

Selon lui, "la communauté internationale a assisté au cours du mois dernier (mars) à des ordres d'évacuation de l'entité sioniste suivis d'attaques, ce qui a conduit à un déplacement continu de la population à l'intérieur du Liban".

Il a, dans ce contexte, fait savoir que "l'escalade des attaques sionistes contre le Liban avait provoqué le déplacement de plus d'un million de personnes, dont la plupart étaient dans un état de handicap et étaient traumatisées". Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'élève à 1.530 martyrs et 4.812 blessés, depuis le 2 mars, a annoncé mardi le ministère libanais de la Santé, dans un nouveau bilan.

BEYROUTH

## Nouvelles frappes sionistes

L'entité sioniste a mené une série de frappes, mercredi, au cœur de la capitale libanaise Beyrouth, a rapporté un média d'Etat.

Ces frappes ont visé plusieurs quartiers de la capitale libanaise ainsi que sa ban-

lieue sud, a indiqué la même source.

Les frappes simultanées se produisent sans avertissement préalable sur la capitale, à-on précis.

L'une des frappes a visé un immeuble de la Corniche Mazraa, l'une des princi-

pales artères de la capitale, sillonnée par les ambulances.

Des frappes ont également visé la banlieue sud de Beyrouth, ainsi que plusieurs zones dans le sud et l'est du Liban, t-on ajouté.

FRANCE

## La baisse des émissions de gaz à effet de serre "insuffisante" en 2025

La réduction des gaz à effet de serre de la France s'est limitée à 1,5% en 2025, soit largement en dessous du rythme nécessaire à l'atteinte des objectifs climatiques du pays, selon une nouvelle estimation de l'organisme de référence chargé du suivi des émissions (Citepa), publiée mercredi. Une estimation précédente, basée sur des données prévisionnelles et publiées en janvier, faisait d'un recul de 1,6% l'an dernier, après une baisse de 1,8% en 2024.

"La tendance à la baisse des émissions se maintient, bien qu'à un rythme ralenti", affirme mercredi le Citepa dans un com-

munié, précisant qu'un tel rythme "reste insuffisant" pour l'atteinte des objectifs de la feuille de route climatique de la France, qui ambitionne une baisse des émissions d'environ 4% par an entre 2024 et 2028, en vue d'atteindre la neutralité carbone en 2050. Cette décélération des progrès en matière de lutte contre le changement climatique s'inscrit dans une tendance plus générale parmi plusieurs pays riches, alors que la planète continue à tutoyer les records en matière de chaleur et que la volonté politique en matière d'écologie marque le pas dans plusieurs pays. En

France, "les reculs sur les politiques publiques de transition écologique se payaient avec des émissions de gaz à effet de serre qui ont baissé trois fois moins vite que les objectifs climatiques nationaux en 2024 et 2025", souligne Anne Bringault directrice des Programmes du Réseau Action Climat (RAC), qui rassemble les principales organisations françaises de défense de l'environnement. La responsable juge « déplorable » le bilan « des gouvernements successifs depuis 2024 » et appelle à une « réaction forte » des pouvoirs publics.

AFRIQUE DU SUD

## 36 morts dans des violences entre gangs au cours d'une semaine

Au total, 36 personnes ont été tuées dans des violences liées aux gangs au Cap, en Afrique du Sud, au cours de la semaine écoulée, a déclaré un haut responsable parlementaire.

"Au cours de la semaine du 30 mars au 5 avril 2026, les violences liées aux gangs dans et autour de la métropole du Cap ont fait 36 morts et ont donné lieu à 47 tentatives de meurtre", a déclaré mardi le président de la commission parlementaire de la police, Ian Cameron.

Cameron a déclaré qu'il s'était rendu

plus tôt mardi à Mitchells Plain, une grande banlieue résidentielle du Cap située à environ 28 km du centre-ville, où "quatre personnes ont été tuées par balle et cinq autres blessées", faisant référence à de multiples fusillades survenues dans le secteur mardi après-midi.

Selon un communiqué publié par le service de police sud-africain, lors d'une fusillade survenue le même jour, des hommes armés ont ouvert le feu sur un groupe de personnes à une station de taxis à Mitchells Plain, tuant sur place deux

hommes âgés de 20 et 22 ans.

"Deux hommes adultes et trois enfants, dont une fillette de six ans et deux garçons de 12 et 13 ans, ont été blessés et transportés à l'hôpital pour y être soignés", at-on indiqué.

Environ 2 200 soldats des Forces de défense nationale sud-africaines ont été déployés dans la province du Cap-Occidental et quatre autres provinces pour appuyer les opérations de police exercées dans le cadre de l'opération +Prosper+ qui devrait se poursuivre jusqu'en mars 2027.

CRIMINALITÉ

## La police norvégienne considère la "mafia marocaine" comme une menace majeure

La police norvégienne qui considère la "mafia marocaine" comme l'une des principales menaces pour son pays, a exprimé son impatience face à l'absence de coopération de la partie du Makhzen qui tarde à extraditer une vingtaine de trafiquants réclamés par la Norvège, indique un média argentin. Selon le journal électronique argentin infobae, un rapport sur l'évaluation des menaces sécuritaires en Norvège classe la "mafia marocaine" sévissant dans ce pays, comme "l'une des plus importantes menaces" en matière de narcotrafic. Le média précise qu'une "vingtaine de Norvégiens d'origine marocaine liés à des réseaux de trafic de drogue se sont réfugiés au Maroc depuis quelques années", d'où ils pilotent leurs opérations. Le principal obstacle est que le Maroc refuse de coopérer dans ce dossier, "ce qui complique la remise de ces suspects à la Norvège", rappelle le journal argentin. La police norvégienne réclame une plus grande implication politique pour pousser les autorités marocaines à collaborer en vue de neutraliser la mafia marocaine qui utilise le port espagnol de Malaga (sud) comme porte d'entrée vers l'Europe, souligne le journal.

TRAGÉDIE FERROVIAIRE EN ESPAGNE

## Une fissure sur la voie ferrée pourrait être à l'origine du drame

La voie ferrée sur laquelle a eu un lieu une collision entre deux trains à grande vitesse en Espagne, faisant 46 morts en janvier, s'était rompue la veille de l'accident, sans que cela ne soit détecté, ont rapporté mercredi les médias espagnols, citant les enquêteurs.

L'accident du 18 janvier à Adamuz, en Andalousie (sud), a été l'une des catastrophes ferroviaires les plus meurtrières en Europe depuis le début du siècle et a obligé les autorités à se pencher sur l'état de la sécurité du réseau ferroviaire espagnol. Le drame est produit lorsqu'un train à destination de Madrid, exploité par la société privée Iryo, a déraillé et est passé sur la voie opposée, percutant de plein fouet un train arrivant en sens inverse, exploité par l'entreprise publique Renfe. Un rapport préliminaire, publié en janvier par la commission d'enquête sur les accidents ferroviaires (CIAF), avait suggéré que la voie présentait une fissure avant le déraillement. La Garde civile a présenté un nouveau rapport à un tribunal chargé de l'enquête sur l'accident, dans lequel la rupture est enregistrée à 21H46 le 17 janvier, ont indiqué les médias espagnols en citant le document. Bien qu'"une altération électrique compatible avec une rupture" ait été enregistrée, le système de signalisation "n'était pas configuré pour déclencher automatiquement l'alerte", rapportent les médias, citant le document daté du 27 mars. La Garde civile indique que cette variation de tension "compatible avec une rupture" entre la soirée du 17 janvier et l'accident "n'est pas habituel", mais que la possibilité technique de recevoir des alertes à ce sujet "devra être clarifiée". Le rapport écarte également la thèse du sabotage, du terrorisme et d'une négligence de la part des conducteurs. L'enquête de la CIAF, qui doit fournir des conclusions définitives, est toujours en cours.

FOOT/CAN U17

## L'Algérie évolue dans le groupe D



La sélection algérienne des moins de 17 ans de football, a hérité du groupe D, à la Coupe d'Afrique des Nations CAN 2026 de la catégorie, selon le tirage au sort effectué mercredi au Caire (Egypte).

Outre l'Algérie, le groupe D comprend le Sénégal tête de série et ancien vainqueur de

l'épreuve en 2023, l'Afrique du Sud et le Ghana, plusieurs fois sacré. Les deux premières équipes du groupe se qualifient pour la phase à élimination directe.

Pour rappel, la sélection nationale de football des moins de 17 ans (U17) s'est qualifiée pour la phase finale de la prochaine Coupe d'Afrique des

nations CAN-2026 de la catégorie, à l'issue de sa victoire sur son homologue égyptienne 1-0 en match comprenant pour la cinquième et dernière journée du tournoi de l'Union nord-africaine (UNAF), disputée dimanche dernier au stade international de Benghazi (Libye).

Au classement final du tour-

noi, l'Algérie s'est classée à la 2e place avec un total de sept points (7) devant l'Egypte (3e - 6 pts), la Tunisie (4e - 4 pts) et la Libye (5e - 0 pt). Les 16 équipes qualifiées pour la CAN 2026, prévues du 15 mai au 2 juin prochain, ont été réparties en quatre groupes de quatre équipes chacun.

Les deux premières équipes de chaque groupe se qualifient pour la phase à élimination directe. Par ailleurs, les huit équipes atteignant les quarts de finale obtiendront automatiquement leur qualification pour la Coupe du Monde U-17 de la FIFA 2026. Des matchs de barrage supplémentaires opposant les équipes classées troisièmes de leur groupe permettront d'attribuer les deux dernières places qualificatives pour le tournoi mondial. La composante des quatre groupes : Groupe A : Maroc, Tunisie, Egypte, Ethiopie Groupe B : Côte d'Ivoire, Cameroun, Ouganda, RD Congo Groupe C : Mali, Angola, Tanzanie, Mozambique Groupe D : Sénégal, Afrique du Sud, Algérie, Ghana.

## ALGÉRIE

### Lancement du 1er atelier de formation du programme "Fifa football for schools" en Algérie



La Fédération algérienne de football (FAF), en collaboration avec la Fédération Internationale de football association (FIFA), a annoncé mardi au nouveau Centre technique régional de Tlemcen, le premier atelier de formation inscrit dans le cadre du programme "Fifa Football for Schools" en Algérie, a indiqué l'instance fédérale sur son site officiel.

L'ouverture de cet atelier a été assurée par Karim Kaced, chef du département formation à la DTN, en présence d'Alaeddine Aissani, responsable de l'organisation

sportive et chargé du football scolaire, ainsi que de représentants de la Fédération Algérienne du Sport Scolaire (FASS).

Cet atelier, qui réunit 30 enseignants d'éducation physique issus de différents cycles scolaires à travers tout le pays, dont 15 femmes, s'étale sur une période de trois jours.

Il est encadré par des instructeurs affiliés à la FIFA, à savoir Antonio Buenano, Melvyn Mendy et Jessica Houara-D'homeaux.

Le programme de formation combine des séances théoriques avec des séances

pratiques sur le terrain. Le programme « FIFA Football for Schools » est une initiative éducative et sportive mondiale lancée par la FIFA. Il vise à intégrer le football dans les systèmes scolaires pour favoriser à la fois l'apprentissage, le développement personnel et l'activité physique des élèves.

Cette formation a également pour but de permettre aux enseignants d'utiliser le football comme outil pédagogique, de renforcer leurs compétences et animation sportive et éducative, et de promouvoir des valeurs comme le respect, l'inclusion et l'esprit d'équipe.

## LIGUE 2 AMATEUR

### Tournant décisif

### dans la course à

### l'accession et au maintien

La 26e journée du Championnat de Ligue 2 Amateur de football, prévue jeudi et vendredi, s'annonce décisive aussi bien dans la course à l'accession que dans la lutte pour le maintien, avec plusieurs affiches à fort enjeu dans les deux poules, dont le déplacement de l'US Chaouia chez le MO Bejaia dans le groupe Centre-Est, ou encore l'opposition mettant aux prises l'USM El Harrach (2e) à l'ASM Oran (3e) dans le groupe Centre-Ouest. Groupe Centre-Est : choc au sommet et pression sur le trio de tête Dans le groupe Centre-Est, le leader, le CA Batna (51 pts), tentera de se racheter après son faux pas concédé lors de la précédente journée en déplacement face au NC Magra (2-1). Les Batnéens accueilleront le NRB Teleghma avec l'ambition de consolider leur position en tête, mais resteront vigilants face à une équipe du milieu de tableau en quête de points. L'US Chaouia (50 pts), nouveau dauphin après son large succès contre le CR Béni Thour (4-0), sera en appel chez le MO Bejaia (4e, 47 pts), dans une affiche de haut de tableau qui pourrait rebattre les cartes. Le MOB, en pleine confiance, reste sur une victoire convaincante face au NRB Teleghma (4-0). De son côté, l'US Biskra (3e, 49 pts), lourdement battue à Annaba (3-0), n'aura pas droit à l'erreur à domicile face au NC Magra, sous peine de voir le duo de tête creuser l'écart. La JSD Jijel (47 pts), également en embuscade, recevra la JS Bordj Menaïel dans un match à huis clos, avec l'ambition de confirmer sa bonne dynamique après son succès face au NRB Béni Oulbane (3-0). En bas de tableau, la lutte pour le maintien reste indécise. L'AS Khroub (25 pts) affrontera le HB Chelghoum Laïd, lanterne rouge quasiment condamnée, tandis que l'IB Khemis El Khechna (18 pts) jouera gros face au MSP Batna dans un duel à huis clos. Le CR Béni Thour et le MO Constantine tentent également de s'éloigner de la zone rouge.

#### Groupe Centre-Ouest :

#### La JS El-Biar en route vers l'accession, duel explosif à El Harrach

Dans le groupe Centre-Ouest, la JS El-Biar (61 pts) semble plus que jamais proche d'une adhésion historique. Solide leader, elle se déplacera chez l'US Béchar Djedid, qui reste sur une victoire surprise face à l'ESM Koléa (3-1) et tentera de poursuivre sur sa lancée dans la course au maintien. L'attention sera également portée sur l'USM El Harrach (52 pts), qui entamera une nouvelle ère avec son nouvel entraîneur Lyamine Bouhrara. Battus lors de la précédente journée par le RC Arbaâ (2-0), les Harrachis devront impérativement réagir à domicile face à l'ASM Oran (3e, 49 pts), dans le choc de cette journée. Le RC Kouba (4e, 46 pts), en confiance après son succès face au NA Hussein Dey (1-0), accueillera le WA Tlemcen avec l'objectif de rester au contact du podium, tandis que le CR Témouchent (5e, 44 pts) tentera de se relancer face à la JS Tixeraine. Dans la course au maintien, plusieurs affrontements directs s'annoncent déterminantes, notamment entre le GC Mascara et le RC Arbaâ, ainsi que le déplacement du NA Hussein Dey chez le CRB Adrar, où chaque point sera précieux. Enfin, le MC Saïda et l'ESM Koléa, s'affronteront dans un match équilibré, alors que le WA Mostaganem accueillera la JSM Tiaret en ouverture jeudi. A cinq journées de la fin, cette 26e journée pourrait constituer un tournant majeur dans les deux groupes, aussi bien pour l'adhésion que pour le maintien.

## CHAMPIONNAT NATIONAL DE DUATHLON

## Constantine accueillera la compétition le 17 avril



La ville de Constantine abritera, le 17 avril courant, le Championnat national de duathlon 2026, une compétition ouverte aux différentes catégories, notamment Masters, élite, U17, U15, U13 ainsi qu'aux kids, a annoncé mercredi la Fédération algérienne de triathlon.

Cette manifestation sportive nationale réunira des athlètes issus de plusieurs wilayas, dans une discipline combinée exigeante, le duathlon, qui consiste à enchaîner une course à pied, une épreuve de cyclisme puis une seconde course à pied.

Selon les informations communiquées, l'épreuve principale se déroulera sur un format standard composé d'un premier parcours à pied de 5 kilomètres, suivi d'un parcours cycliste de 20 kilomètres, avant de se conclure par un deuxième parcours à pied de

2,5 kilomètres.

D'après la fiche technique de la compétition, cet événement s'inscrit dans le calendrier national de la discipline et vise à promouvoir la pratique du duathlon en Algérie, tout en offrant une opportunité de détection et de préparation des athlètes en vue des échéances continentales et internationales. Les différentes catégories engagées devraient évoluer sur des distances adaptées à leur âge, conformément aux normes nationales, avec une organisation technique et logistique mobilisant l'encadrement, l'arbitrage et les dispositifs de sécurité. Le duathlon, discipline dérivée du triathlon, connaît un développement progressif en Algérie, avec l'organisation régulière de compétitions nationales réunissant un nombre croissant de participants et contribuant à l'essor des sports combinés.

### COUPE D'ALGÉRIE DE BOXE CADETS ET JUNIORS GARÇONS Oran abrite la phase de wilaya vendredi et samedi prochains

La phase de wilaya de la coupe d'Algérie de boxe en cadets et juniors garçons aura lieu vendredi et samedi prochains à la salle omnisports de Misserghine (Oran), a-on informé, mercredi, auprès des organisateurs.

Cette compétition du noble art de deux jours, organisée par la Ligue de wilaya de la discipline, en collaboration avec la Fédération algérienne de boxe (FAB) et la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) d'Oran, verra la participation de plus de 70 jeunes pugilistes, représentant les clubs et associations sportives relevant de la wilaya d'Oran. La première journée sera consacrée aux combats éliminatoires dans 13 catégories de poids en cadets et 10 catégories de poids en juniors, alors que les finales sont prévues pour samedi en soirée. A l'issue de cette phase de wilaya, le vainqueur de chaque catégorie de poids dans les deux catégories se qualifie à la phase finale de la coupe d'Algérie, prévue en juin prochain, dont le lieu n'est pas encore déterminé.

## ECHECS - CHAMPIONNAT NATIONAL UNIVERSITAIRE

## La 10e édition du 21 au 23 avril à Constantine

La wilaya de Constantine abritera, du 21 au 23 avril, les compétitions de la 10e édition du championnat national universitaire d'échecs, qui se dérouleront à l'Université Salah Boubnider (Constantine 3), a indiqué, mercredi, le directeur des activités scientifiques, culturelles et sportives de cet établissement, Mehdi Sameraïi.

Selon le même responsable, cette manifestation, inscrite dans le cadre du programme annuel des activités sportives universitaires du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, verra la participation de plus de 100 étudiants issus de différents établissements universitaires à travers le pays, précisant que les inscriptions resteront ouvertes afin de permettre au plus grand nombre d'y prendre part. Il a également précisé que

cette 10e édition est organisée par la coordination des établissements universitaires de la wilaya de Constantine, sous l'égide de la Direction de la vie étudiante au sein du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique et en coordination avec la Fédération algérienne du sport universitaire.

Elle devrait ainsi réunir des étudiants des deux sexes autour d'une compétition conjuguant intelligence, concentration et esprit de défi. Placée sous le slogan "Un seul mouvement fait la différence", cette édition met en exergue la dimension stratégique et la rigueur qu'exige cette discipline intellectuelle.

Elle constitue, en outre, une étape qualificative pour les Jeux universitaires nord-africains, ainsi que pour les Jeux

universitaires africains prévus en Egypte, conférant à l'événement une portée compétitive à dimension continentale, a-t-on souligné.

L'arbitrage de cette compétition sera assuré par l'arbitre international Adnane Nesla, garantissant le bon déroulement des rencontres et le strict respect des normes et règlements internationaux régissant la pratique des échecs, a-on fait savoir de même source. A signaler que ce championnat s'inscrit dans une série de compétitions que la Fédération algérienne du sport universitaire organise de manière régulière, avec pour objectif de promouvoir la pratique sportive en milieu universitaire, de révéler les talents émergents et de renforcer la présence algérienne dans les manifestations universitaires régionales et continentales.

### SPORTS DE COMBAT Bouira abrite le Championnat national de Muay Thai espoirs et seniors

La salle omnisport du complexe sportif Rabah-Bitat de la ville de Bouira abrite à partir de jeudi le Championnat national de Muay Thai espoirs et seniors (hommes et femmes), auquel participent plus de 350 sportifs, a-on informé mercredi auprès de la Ligue de la wilaya de Bouira de Kick-boxing.

Organisée par la Ligue de Bouira de Kick Boxing en collaboration avec la Fédération algérienne de Full Contact Kick Boxing et Muay Thai et sports similaires, ainsi qu'avec la Direction de la jeunesse et des sports (DJS) de la wilaya, "cette compétition débutera demain (jeudi) à la salle OMS du complexe sportif Rabah-Bitat", a annoncé à l'APS le président de la Ligue de Kick Boxing de Bouira, Fatah Bouguerdj. Issus de 30 ligues de wilayas, les athlètes devant participer à ce Championnat national sont arrivés mercredi à Bouira, où ils sont orientés à la salle omnisport du complexe Rabah-Bitat de la ville pour effectuer le pesage des sportifs avant le début jeudi des combats, selon Bouguerdj. "Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés pour réussir cet important événement sportif qui s'étalera sur quatre jours pour connaître les meilleurs athlètes devant représenter l'Algérie dans les compétitions internationales dans les différentes catégories", a précisé le président de la Ligue de Kick Boxing de Bouira. Le même responsable a indiqué que la wilaya de Bouira participe à cette compétition nationale avec 11 athlètes issus de la Ligue locale. "Le coup d'envoi de ce Championnat national sera donné jeudi à 9h par les autorités locales de la wilaya", a précisé Bouguerdj.

## VOLLEY - COUPE D'ALGÉRIE 2026

## NC Bejaia - MC Alger, affiche au sommet des quarts de finale

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de volley-ball (seniors dames), prévus vendredi, seront marqués par une affiche de haut niveau entre le NC Bejaia, tenant du trophée, et le MC Alger, dans une rencontre qui s'apparente à une finale avant la lettre et qui se déroulera à la salle omnisports de Tizi-Ouzou.

Cette confrontation phare devrait éclipser les autres rencontres de ce tour, au regard du parcours impressionnant des deux formations. Le NC Bejaia, qui domine outrageusement le championnat ces dernières saisons et auteur du doublé Coupe-Championnat lors du précédent exercice, vise une cinquième Coupe d'Algérie et un quatrième titre de champion dans son histoire.

En face, le MC Alger, club le plus titré

avec 32 championnats et 29 Coupes, aborde également ce rendez-vous en pleine confiance, après avoir bouclé la première phase du championnat sans la moindre défaite dans le groupe Centre-Ouest. La dernière consécration des Algériennes en

Coupe remonte à la saison 2019, sous l'appellation du GS Pétroliers.

Les autres rencontres des quarts de finale s'annoncent plus équilibrées, mettant aux prises des équipes de niveau sensiblement proches.

## Programme des quarts de finale, prévu

**vendredi 10 avril :**

**A Tizi-Ouzou :**

NR Saidali - Seddouk VB .....(15h00)

**A Blida :**

NR Chlef - RC Bejaia .....(15h00)

**A El-Kseur :**

USP Akbou - JS Azzazga ..... (15h00)

**A Tizi-Ouzou :**

MC Alger - NC Bejaia





## Hippodrome Emir Abdelkader de Zemmouri

Journée N° 097  
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

Départ de la première course à 16h - Prix: Lady de Mayenne - Trot Attelé  
Distance : 2.400 mètres - Dotation : 400.000 DA - Paris Quarté-Quinté

### 1 - VICTOIRE DU VERGER

C. SAFSAF 2.400 m  
11-12-2025 2.400 m 10ème  
C. SAFSAF 2.400 m 12 pts  
03-01-2026 2.300 m 9ème  
C. SAFSAF 2.300 m 12 pts  
05-02-2026 2.300 m 10ème  
C. SAFSAF 2.300 m 12 pts  
14-03-2026 2.200 m 9ème  
C. SAFSAF 2.200 m 12 pts  
28-03-2026 2.300 m 9ème  
C. SAFSAF 2.300 m 12 pts  
Elle ne va pas avoir la partie facile sur 2.400m.

Conclusion : A revoir.

### 2 - DARK NIGHT

AL. BENDJIKIDEL 2.400 m  
15-11-2025 2.425 m 9ème  
ABM. BOUBAKRI 2.400 m 12 pts  
20-11-2025 2.325 m 5ème T.N.C  
ABM. BOUBAKRI 2.300 m 12 pts  
27-11-2025 2.525 m arrêtée  
ABM. BOUBAKRI 2.500 m 12 pts  
04-12-2025 2.300 m 8ème  
ABM. BOUBAKRI 2.300 m 12 pts  
11-12-2025 2.400 m 7ème  
ABM. BOUBAKRI 2.400 m 12 pts  
Le parcours du jour pourrait bien l'avantager entre les mains de AL. Bendjekidel sur 2.400m.

Conclusion : Une possibilité.

### 3 - FRENCH DESIGN

Y. MEZIANI 2.400 m  
20-11-2025 2.325 m 6ème  
Y. MEZIANI 2.300 m 12 pts  
15-01-2026 2.425 m tombé  
Y. MEZIANI 2.400 m 13 pts  
14-03-2026 2.250 m 7ème  
Y. MEZIANI 2.200 m 12 pts  
26-03-2026 2.600 m arrêté  
Y. MEZIANI 2.600 m 12 pts  
28-03-2026 2.325 m 6ème  
Y. MEZIANI 2.300 m 12 pts  
Ses grandes capacités peuvent lui faciliter la tâche pour effacer ses derniers échecs.

Conclusion : Une priorité.

### 4 - CACTUS D'YVEL

N. TIAR 2.400 m  
26-02-2026 2.500 m 8ème  
H. AGUENOU 2.500 m 12 pts  
05-03-2026 2.300 m 6ème  
N. TIAR 2.300 m 12 pts  
14-03-2026 2.200 m 10ème  
N. TIAR 2.300 m 12 pts  
19-03-2026 2.400 m retiré  
N. TIAR 2.400 m 12 pts  
28-03-2026 2.300 m 4ème T.N.C  
N. TIAR 2.300 m 12 pts  
Il est à retenir en priorité avec son driver habituel.

Conclusion : Une priorité.

### 5 - CHER AMI

SA. FOUZER 2.400 m  
22-01-2026 2.400 m arrêté  
AS. BOUBAKRI 2.400 m 12 pts  
05-03-2026 2.300 m 8ème  
A. SAHRAOUI 2.300 m 12 pts  
14-03-2026 2.200 m 6ème  
A. SAHRAOUI 2.200 m 12 pts  
19-03-2026 2.400 m R.A.P  
A. SAHRAOUI 2.400 m 12 pts  
28-03-2026 2.300 m 3ème T.N.C  
ABM. BOUBAKRI 2.300 m 12 pts  
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable même s'il vient de bien se comporter.

Conclusion : A revoir.

### 6 - JOKER BECHARDIERE

S. FOUZER 2.400 m  
19-02-2026 2.400 m distancé  
Y. MEZIANI 2.400 m 12 pts  
26-02-2026 2.500 m distancé  
Y. MEZIANI 2.500 m 12 pts  
05-03-2026 2.325 m distancé  
AM. BENDJIKIDEL 2.300 m 12 pts  
14-03-2026 2.250 m 5ème T.N.C  
S. MEZIANI 2.200 m 12 pts  
28-03-2026 2.325 m 7ème  
S. MEZIANI 2.300 m 12 pts  
Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable malgré son changement de driver.

Conclusion : A revoir.

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	DRIVER	DIST.	ENTRAINEURS
C. SAFSAF	1 VICTOIRE DU VERGER (0)	C. SAFSAF	2.400	PROPRIÉTAIRE
R. DJEDDIOUI	2 DARK NIGHT (0)	AL. BENDJIKIDEL	2.400	PROPRIÉTAIRE
Y. MEZIANI	3 FRENCH DESIGN (0)	Y. MEZIANI	2.400	PROPRIÉTAIRE
L. BOUDJEMAA	4 CACTUS D'YVEL (0)	N. TIAR	2.400	N. TIAR
R. DJEDDIOUI	5 CHER AMI	M. HAMLIL	2.400	PROPRIÉTAIRE
AL. BENDJIKIDEL	6 JOKER BECHARDIERE (0)	S. FOUZER	2.400	S. FOUZER
K. REBAH	7 ES TU LA JAVANAIS	A. BENHABRIA	2.425	S. FOUZER
R. DJEDDIOUI	8 ECLAIRE DE RAGE (0)	S. SAHRAOUI	2.425	PROPRIÉTAIRE
R. CHIKHOUNE	9 DESTIN DE L'AUBE (0)	ABM. BOUBAKRI	2.425	ABM. BOUBAKRI
M. BENDJIKIDEL	10 FUNKY FAMILY (0)	R. TARZOUT	2.450	PROPRIÉTAIRE
M. BECHAIRIA	11 FUEGO POTERIE	A. BENAYAD	2.450	M. BECHAIRIA
A. AZZOUZ	12 UNGHAI (0)	N. TARZOUT	2.450	N. TARZOUT

### 7 - ES TU LA JAVANAIS

A. BENHABRIA 2.425 m  
05-02-2026 2.300 m 4ème T.N.C  
A. BENHABRIA 2.300 m 12 pts  
19-02-2026 2.400 m 6ème  
A. BENHABRIA 2.400 m 12 pts  
05-03-2026 2.325 m 4ème T.N.C  
A. BENHABRIA 2.300 m 12 pts  
19-03-2026 2.400 m 9ème  
N. MEZIANI 2.400 m 12 pts  
28-03-2026 2.325 m 11ème  
N. MEZIANI 2.300 m 12 pts  
Il aura une chance pour se défendre sous les ordres de Benhabria.

Conclusion : Une priorité.

### 8 - ECLAIRE DE RAGE

S. SAHRAOUI 2.425 m  
15-01-2026 2.400 m 6ème  
A. SAHRAOUI 2.400 m 12 pts  
22-01-2026 2.425 m 9ème  
A. SAHRAOUI 2.400 m 12 pts  
29-01-2026 2.500 m 10ème  
A. SAHRAOUI 2.500 m 12 pts  
05-02-2026 2.325 m 7ème  
A. SAHRAOUI 2.300 m 12 pts  
26-03-2026 2.600 m R.A.P  
A. SAHRAOUI 2.600 m 12 pts  
Il est difficile de lui accorder un crédit à cause de ses derniers échecs enregistrés à plusieurs reprises.

Conclusion : A revoir.

### 9 - DESTIN DE L'AUBE

ABM. BOUBAKRI 2.425 m  
29-01-2026 2.550 m 9ème  
Y. MEZIANI 2.500 m 12 pts  
26-02-2026 2.550 m 7ème  
S. FOUZER 2.500 m 12 pts  
05-03-2026 2.300 m 1er T.N.C  
S. FOUZER 2.300 m 12 pts  
19-03-2026 2.425 m 4ème T.N.C  
S. FOUZER 2.400 m 12 pts  
26-03-2026 2.600 m 7ème  
S. FOUZER 2.600 m 12 pts  
Il demeure compétitif pour un accessit malgré son dernier échec.

Conclusion : Une priorité.

### 10 - FUNKY FAMILY

R. TARZOUT 2.400 m  
15-11-2025 2.425 m 8ème  
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts  
22-01-2026 2.450 m 4ème T.N.C  
AM. BENDJIKIDEL 2.400 m 12 pts  
05-02-2026 2.350 m 5ème T.N.C  
AM. BENDJIKIDEL 2.300 m 12 pts  
19-02-2026 2.425 m distancée  
AM. BENDJIKIDEL 2.400 m 12 pts  
19-03-2026 2.425 m 6ème  
R. TARZOUT 2.400 m 12 pts  
Le parcours du jour lui est favorable pour tirer son épingle du jeu.

Conclusion : Une priorité.

### 11 - FUEGO POTERIE

A. BENAYAD 2.450 m

25-09-2025 2.425 m 3ème T.N.C  
A. BENAYAD 2.400 m 12 pts  
30-10-2025 2.450 m 8ème  
A. BENAYAD 2.400 m 12 pts  
05-03-2026 2.300 m 5ème T.N.C  
A. BENAYAD 2.300 m 12 pts  
14-03-2026 2.200 m 1er T.N.C  
A. BENAYAD 2.200 m 12 pts  
19-03-2026 2.425 m 3ème T.N.C  
A. BENAYAD 2.400 m 12 pts  
Il ne va pas avoir de difficultés pour participer activement à l'arrivée.

Conclusion : Une priorité.

### 12 - UNGHAI

N. TARZOUT 2.450 m  
12-06-2025 2.425 m 9ème  
N. TARZOUT 2.400 m 12 pts  
30-10-2025 2.400 m 3ème T.N.C  
N. TARZOUT 2.400 m 12 pts  
20-11-2025 2.325 m 2ème T.N.C  
N. TARZOUT 2.300 m 12 pts  
03-01-2026 2.300 m 2ème T.N.C  
N. TARZOUT 2.300 m 12 pts  
22-01-2026 2.425 m 3ème T.N.C  
N. TARZOUT 2.400 m 12 pts  
Il aura une chance sérieuse pour arracher une place honorable sur 2.450m.

Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS

### PARI QUARTE

11 - 12 - 10 - 4 - 9  
Possibilités: 3 - 2  
Champ F : 11 - 12 - 10 - X  
Champ F : 11 - 12 - X - 4  
Champ D : 11 - 12 - X - X  
12 - 11 - 10 - 4 - 9 - 2

### PARI QUINTE

11 - 12 - 10 - 4 - 9 - 3  
Possibilités: 2 - 7  
Champ F : 11 - 12 - 10 - 4 - X  
Champ F : 11 - 12 - 10 - X - 9  
Champ D : 11 - 12 - 10 - X - X  
12 - 11 - 10 - 4 - 9 - 2 - 7



Résultats et Rapports P.M.U  
Hippodrome d'El-Eulma  
Mercredi 08/04/2026

Paris TIERCE-QUARTE-QUINTE  
4 - 3 - 15 - 5 - 11 / R. 9  
Pari TIERCE  
G: 200 DA P: 40 DA C: 20 DA  
Pari QUARTE  
G: 2.800 DA P: 280 DA T: 140 DA  
Pari QUINTE  
G: 28.320 DA P: 1.000 DA Q: 100 DA